

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors-parti fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.- Compte postal 10-4772-4



Arroser le sable

Depuis la décision de la Banque centrale européenne de créer plus de mille milliards d'euros pour relancer l'économie européenne, les cafés du commerce ne désemplissent pas. Les habitués y déversent des tombereaux de commentaires de tous genres, scientifiques, complotistes, prophétiques. Les moins extravagants ne sont pas ceux des économistes, ces astrologues qui expliquent tout, ne prévoient jamais rien et tombent dans tous les puits que le monde réel ouvre sous leurs pas.

Aussi ne voyons-nous pas pourquoi l'éditorialiste de *La Nation*, notoirement incompétent en matière financière, s'interdirait d'y aller de ses propres vaticinations.

Si nous avons bien compris, la BCE agira donc par le biais d'un rachat aux banques d'une partie des dettes souveraines des Etats européens en leur possession. Les banques mettront les liquidités ainsi obtenues à la disposition des entrepreneurs qui en auront besoin (à moins qu'elles ne les investissent en Amérique!). Soulignons que la BCE n'a pas besoin d'imprimer un seul euro, juste d'ajouter quelques zéros dans la bonne colonne. C'est la manière moderne de faire «tourner la planche à billets».

On dit que la monnaie est un signe, mais un signe de quoi? Autrefois, la monnaie en circulation représentait les réserves d'or des banques nationales. La monnaie d'aujourd'hui représente plutôt la capacité d'un Etat à produire des biens, ou encore la tenue et l'équilibre de son économie.

Si l'on constate dans un pays une capacité d'inventer et un certain savoir-faire, une envie de travailler et de produire, s'il existe un parc de machines en bon état, s'il existe une demande pour ce qu'elles permettent de fabriquer mais qu'il manque simplement les capitaux de départ, la planche à billets ne tournera pas dans le vide. Les unités monétaires créées seront adossées (chaque fois que j'utilise ce terme, je me sens plus savant) à une richesse en puissance. Elles acquerront leur rôle de signe authentique au fur et à mesure de la reprise économique.

Si une terre est desséchée, mais pleine de graines, il n'est pas artificiel de l'arroser pour lancer la germination.

Y a-t-il encore des graines dans la terre qui s'appête à recevoir l'argent de la «relance»? La Grèce a déjà reçu 270 milliards à ce titre. Cette masse inimaginable d'argent n'a pas engendré la moindre relance, mais au contraire une dette de 318 milliards (en tenant compte de la réduction considérable déjà consentie par l'Union européenne) et une aggravation générale de sa situation économique. Cela devrait poser quelques questions de fond aux membres de l'Union.

Mais on oublie. L'oubli est l'une des clés de la survie du système. On se dit à chaque fois qu'on repart à zéro et que cette fois, c'est la bonne. Et cette idée plaît au peuple, pour lequel une promesse est déjà un début de réalisation.

De toute façon, on ne change pas une idéologie qui perd. On se contente de la durcir et d'en accélérer la mise en œuvre. C'est vrai pour la réforme scolaire, c'est vrai pour la centralisation politique, c'est vrai pour l'économie de marché. Le crispant M. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a d'ores et déjà averti M. Alexis Tsipras: «Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens!» En d'autres termes, nous ne vous laisserons sortir de l'ornière qu'à notre façon.

L'argent ne crée rien par lui-même.

L'argent ne crée rien par lui-même. La part des mille et quelques milliards qui reviendra à la Grèce, si le mécanisme fonctionne, n'arrosera que du sable. Cette poussière stérile absorbera les montants les plus fabuleux sans rien donner en échange. Elle pourrait en absorber mille fois plus, je veux dire un million de milliards (trois zéros de plus dans la bonne colonne), avec le même résultat.

Proposant de réduire de moitié la dette publique de la Grèce, le banquier

Mathieu Pigasse a eu cette phrase hallucinante (pour un non-économiste): «Comme l'argent a déjà été sorti, cela n'aura aucun impact budgétaire réel [...]. Le seul impact est un impact comptable.» Il est vrai que la Banque Lazard, dont M. Pigasse est l'un des directeurs, conseille la Grèce pour la gestion de sa dette. Autre «impact comptable»!

La prodigalité illimitée de la BCE défait le lien entre l'euro et la réalité économique. La production et la distribution de cette monnaie fonctionnent désormais selon une logique purement interne. L'euro ne s'adosse plus qu'à lui-même. N'est-ce pas la conséquence ultime de la première erreur, qui fut de recourir au même signe «euro» pour représenter unitairement des Etats prospères, des Etats brinquebalants et des Etats exsangues?

Les bureaucrates en roue libre qui «conduisent» l'Union européenne craignent par-dessus tout de déclencher un effondrement général en arrêtant leur production de faux billets. N'ayant aucune solution, ils imposent à tous une fuite en avant éperdue et brutale.

Olivier Delacrétaz

Aloÿs Fornerod concerts, disques, livre

Après le concert du 31 janvier où l'Orchestre de chambre fribourgeois, sous la conduite de Laurent Gendre, a fort bien interprété *Le Voyage de Printemps* – c'était un jour de neige! –, un concert de musique sacrée aura lieu **ce samedi 7 février** à l'église de Saint-François à Lausanne. Il est placé sous le titre *Hommage à Aloÿs Fornerod et ses contemporains*. On y entendra des motets de Bernard Chenaux, Maurice Pasquier, Maurice Duruflé, Francis Poulenc, des «spirituals», et de Fornerod lui-même trois motets pour chœur mixte *a cappella*, quatre interludes et une fugue à l'orgue, un *Ave Maria* pour chant et orgue et la *Missa septimi toni op. 25*. Les interprètes seront le chœur de l'HEMU dirigé par Jean-Pierre

Chollet (et Dominique Tille pour les spirituals), Cyril Julien et Olga Zhukova à l'orgue, ainsi que la cantatrice Jennifer Pellagaud.

Notre article de janvier sur Aloÿs Fornerod indiquait que la grande monographie de Jacques Viret sur le compositeur et le triple CD édité en l'an 2000 étaient tous deux épuisés. Ce n'est pas exact: de nouvelles recherches dans nos trésors enfouis ont permis de retrouver un très modeste stock du livre et du coffret de disques, qui sont offerts par les éditeurs à des prix favorables à l'occasion de l'anniversaire du compositeur. Avis aux amateurs! Ils peuvent s'adresser à notre secrétariat.

J.-F. C.

Révision de la LAMAL M. Alain Berset met en cause les franchises



Non à une fiscalité isolationniste

Le 8 mars prochain, nous aurons à nous prononcer sur l'initiative du parti vert libéral proposant de «remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie». Le Conseil fédéral et les deux Chambres se sont prononcés contre ce texte, sans contre-projet.

La TVA rapporte annuellement près de 22 milliards de francs à la Confédération et représente plus du tiers de ses recettes. Cette manne alimente en grande partie la caisse générale, mais une part est affectée à des tâches spécifiques, notamment au financement de l'AVS et de l'AI.

La Suisse consomme l'équivalent énergétique de 230 TWh par an. En divisant les besoins financiers par la consommation, les auteurs de l'initiative arguent que la taxe serait de l'ordre de 15 centimes par kWh ou l'équivalent d'environ 1,50 francs par litre de combustible ou carburant. Tenant compte de l'évolution «naturelle» (soit sans augmentation du taux de base) des rentrées liées à la TVA, de la baisse de la consommation d'énergie que susciterait la hausse massive des tarifs et de la taxation des seules énergies non renouvelables, le Conseil fédéral parle d'une augmentation de

l'ordre de 33 centimes par kWh ou de 3 à 3,30 francs par litre de combustible ou carburant.

Inutile de débattre pour savoir qui a la meilleure calculatrice. Dans les faits, la Confédération devra trouver, grâce à la TVA ou à la nouvelle taxe sur l'énergie, l'équivalent de 25 à 30 milliards par an pour alimenter ses caisses. C'est uniquement la répartition de ce prélèvement qui serait appelé à changer. Essayons d'en imaginer quelques conséquences.

Dans le domaine électrique, la nouvelle tarification ouvrirait des possibilités de rentabilité quasi illimitées pour les sources renouvelables. Mais l'explosion immédiate de la demande en courant vert – tout consommateur voudra éviter la taxe – conduirait à des importations immédiates et massives de courant photovoltaïque ou éolien vendu par les distributeurs allemands, prenant de court toutes les «entreprises innovantes» suisses censées, selon les défenseurs de l'initiative, être les premières bénéficiaires de cette réforme fiscale. L'hydroélectricité se retrouverait fortement revalorisée. Mais, sachant les retours de concession très proches, les sociétés concessionnaires seront peu enclines

à investir dans des augmentations de capacité, les équipements correspondants devant être remis aux communes ou aux cantons concédants.

Une baisse de l'activité économique et des pertes d'emploi sont à prévoir.

Le modèle tout à fait original d'une fiscalité énergétique mettrait la Suisse en porte-à-faux par rapport aux pays qui nous entourent. Les entreprises suisses devraient, taxe sur l'énergie oblige, produire cher sans pouvoir déduire la TVA sur leurs exportations. Dans l'autre sens, l'importation de biens étrangers deviendrait plus avantageuse que leur production en Suisse, grevée d'une taxe énergétique rédhitoire. Dans les deux cas, une baisse de l'activité économique et des pertes d'emploi dans le secteur industriel sont à prévoir. On s'acheminerait rapidement vers une inversion de la balance économique, et une baisse du PIB. Comme l'initiative prévoit que le produit de la taxe «correspond à un pourcentage déterminé du produit intérieur brut», on se demande par quel moyen la Confédération pourrait sortir du cercle vicieux ainsi initié.

Au moins partiellement conscients de ces dangers, les auteurs de l'initiative ont prévu des exceptions avec, d'une part la possibilité de taxer

l'énergie grise sur les produits d'importation, d'autre part d'accorder des exemptions de taxes aux industries d'exportation ou fortes consommatrices d'énergie. Au vu de la mise en pratique de la loi sur le CO₂, on peut prévoir autant d'exemptions que d'entreprises faisant affaire à l'étranger. *In fine*, le jeu des exemptions se traduirait par un report de l'entier de la fiscalité énergétique sur les PME du marché intérieur et les privés. Il faut aussi souhaiter bon courage aux négociateurs suisses qui seraient chargés d'expliquer à leurs partenaires l'introduction de taxes incompatibles avec les accords de libre-échange signés par la Suisse.

Sur un point au moins, l'initiative des vert libéraux atteindrait ses but: le torpillage de l'industrie suisse induirait une forte baisse de la consommation énergétique. Les laissés-pour-compte de l'économie pourraient quant à eux se préparer à chauffer l'entrée de leur grotte d'un feu de bois pour échapper à la taxe.

Les auteurs de l'initiative parlent aujourd'hui déjà d'un succès d'estime s'ils récoltaient 30% de oui. L'initiative n'a rien d'estimable, ceci d'autant qu'un bon score conforterait le DETEC de Mme Leuthard dans son projet de fiscalité énergétique en élaboration dans le cadre de la stratégie énergétique 2050. Nous voterons résolument NON le 8 mars.

Cédric Cossy

La foi et la politique

Lors de l'entretien du mercredi 15 janvier, M. Delacrétaz a évoqué deux points pour cadrer un débat autour de la foi et de la politique. D'abord, la politique est légitime et nécessaire. Ensuite, le seul absolu est Dieu; le bien terrestre le plus élevé reste un bien relatif.

La politique vise le bien commun et n'obéit pas toujours à la morale individuelle. Elle ne peut pas atteindre ce but en appliquant exclusivement des mesures d'ordre économique; l'unité et la confiance au sein de la population peuvent apporter plus de bonheur que la prospérité matérielle la plus grande.

Pour être juste et applicable, une loi doit être adaptée aux mœurs, c'est-à-dire à la morale courante du lieu et de l'époque. Les lois doivent être prudemment généreuses. Trop de prodigalité peut entraîner des disproportions en comparaison du reste du droit. Une loi, enfin, doit être «fermée». Il faut réfléchir à toutes ses conséquences pour éviter de devoir la compléter ou de la trahir lors de l'application.

Quand l'Eglise s'implique dans les campagnes politiques, c'est en géné-

ral trop tard! C'est le moment où la division règne déjà parmi les fidèles... Les autorités religieuses, si elles veulent vraiment prendre des positions politiques, devraient intervenir avant, durant la gestation des textes législatifs, et non lorsque l'on ne peut plus dire que oui ou non.

Pendant une campagne politique, l'Eglise devrait se contenter d'un rôle de modérateur: rappeler de voter selon sa conscience, en vue du bien commun et non pas émotionnellement, que ce soit pour ou contre.

Il faut prendre garde: la charité imposée par la loi n'est plus de la charité, mais de la politique sociale.

Dieu seul est absolu. Aucun régime, ni aucune idéologie ne l'est. Il est dangereux de voir la démocratie comme l'expression de l'Evangile, car elle n'est pas garante de la justice. L'Etat empiète de plus en plus sur les libertés, la famille et les autres communautés partielles; il sort ainsi de son domaine de légitimité.

Pour conclure, M. Delacrétaz a rappelé deux citations bibliques: «Que toute personne soit soumise aux autorités; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu [...]» (Romains 13:1) et «Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes» (Actes 5:29). Il arrive que ces deux commandements se contredisent. Dans ce cas, il ne faut pas y voir un droit à la révolte mais, selon les circonstances, un devoir dont il faudra assumer les conséquences, parfois jusqu'au martyre. Il est peu probable que cela arrive de nouveau en Europe avant longtemps, tant que le niveau de vie sera aussi élevé.

Vincent Paschoud

Dope city, un avenir pour Lausanne?

Il y a comme ça de ces survivances soixante-huitardes qui ont la vie dure. Comme la libéralisation du cannabis, produit mythique et emblématique dont les vieux gauchistes de l'époque ont transmis la passion à leurs enfants. Le peuple refuse. Qu'importe, il faut introduire ce droit à se shooter au THC, substance active toujours plus forte dans les variétés de haschich qu'on trouve actuellement sur le marché. On essaye par tous les moyens. On pousse toutes les portes qui pourraient déboucher sur la banalisation de ce produit hautement toxique: café-shop, local d'injection, bistrot social, campagne de grande envergure emmenée par une ancienne conseillère fédérale aux côtés d'un ancien président de la Colombie, etc.

Alors même que les Lausannois ont refusé tout assouplissement à l'occasion de leur vote contre le local d'injection et que les Suisses ont fait de même peu après, le municipal Tosato déclare à 24 heures du 23 janvier que «la Ville de Lausanne ne peut pas se tenir à l'écart du débat sur le cannabis». Quel débat? Il n'y a pas de débat. Seulement un blocage. Pas de débat mais l'obstination dans l'angélisme aveugle de certains édiles. Ils n'auraient pourtant qu'à faire la recension des nombreuses expériences déjà tentées dans le monde.

M. Tosato donne quelques indications sur divers points qui font par-

tie «des études en cours»... et dont les conclusions étaient évidemment connues avant qu'elles ne soient seulement entamées.

Le municipal lausannois se pose deux questions. Il se demande d'abord si une forme de tolérance ne permettrait pas de diminuer la consommation faite dans le seul but de transgresser un interdit. On va l'aider. La réponse est en deux temps: si le cannabis est autorisé, le désir de transgression se reportera sur des produits encore interdits et tout aussi nocifs, voire plus. Beau résultat.

M. Tosato se demande ensuite si cette même tolérance pourrait faire diminuer le *deal* de rue. La réponse est: non. Partout où des expériences de libéralisation ont été tentées, elles ont débouché sur une augmentation du *deal* des rues, avec d'autres produits, plus forts et plus dangereux. Le tout accompagné d'une explosion de la consommation, notamment chez les jeunes, et des charges sanitaires qui en découlent fatalement. On ne sait pas pourquoi certains élus ne veulent pas le voir. La libéralisation à tout prix est devenue un idéal de vie, presque une foi.

La Nation se battra aux côtés de l'Association romande contre la drogue contre toute tentative lausannoise de banaliser le cannabis.

Guy Delacrétaz

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

Chers djihadistes,

Où êtes-vous? Dans le vert Paradis d'Allah ou en quelque Enfer imprévu? Malgré l'incertitude quant à l'acheminement de ce courrier, je prends le pari qu'il atteindra ceux à qui il est destiné.

Dans les médias surchauffés par votre carnage, on entendit abondamment parler de «liberté d'expression», de «radicalisation», d'«islamisme», de «laïcité», sans compter le pathétique slogan de la bonne conscience paniquée: «Pas d'amalgame.» Or un mot capital a échappé à la plupart des commentateurs. Il n'y a pas lieu de s'en étonner; ce mot, qui fleure bon les époques révolues, a déserté le vocabulaire de nos contemporains: il s'agit de l'honneur.

Quand vous avez crié: «L'honneur du Prophète est vengé!», et qu'on a lancé nonante mille poursuivants à vos trousses, on aurait pu se croire dans un très bon scénario de cape et d'épée. J'ai toujours admiré le récit de Cyrano de Bergerac quand il défait cent bretteurs et autres spadassins à la Porte de Nesle. Certes, vous ne pouviez pas espérer une victoire contre une meute presque mille fois plus puissante en nombre; mais quelle gloire de mobiliser une telle armée contre deux.

Il vous restait le *baroud d'honneur* en sortant de votre forteresse, issue fatale inévitable, mais non dépourvue de panache. Des hommes qui acceptent de mourir pour une cause, quelque discutable qu'elle soit, méritent d'être salués chapeau bas... En fait, pas toujours.

Au lieu que cette ordure soit interdite au simple motif de sa vulgarité, elle exige le consentement universel.

Malgré vos évidentes qualités, vous avez tout foiré, et cela dès le début. Vous auriez dû savoir qu'il est impossible d'espérer l'adhésion des gens de bien en abattant par surprise des personnes sans armes, assises autour d'une table. Après l'horreur de cette tuerie, vous vous êtes permis la pire ignominie en achevant un ennemi à terre qui demandait grâce. Même les sportifs savent que ça ne se fait pas. *Fair play*, disent-ils. C'est la version moderne et édulcorée du sens de l'honneur chevaleresque, de la générosité que l'on doit à un adversaire en position de faiblesse.

Il paraît que les ours aussi pratiquent spontanément cette attitude.

Hélas, vos modèles n'étaient pas les mousquetaires d'Alexandre Dumas, ni même les robustes et sains plantigrades des Pyrénées, mais le garçon boucher de *Massacre à la tronçonneuse*. C'est d'autant plus désolant que chez vous la fibre était plutôt saine. Toute âme bien née partage les mêmes dégoûts que vous: Mahomet prosterné cul nu avec une étoile dans le fion, les enclades de curés, les misérables petits blasphèmes à répétition, qui peut rire de ça? Au lieu que cette ordure soit interdite au simple motif de sa vulgarité, elle exige le consentement universel. Les auteurs sont placés sous protection policière officielle pour garantir leurs privilèges. Normal, c'est «le cœur de la France», selon le président de la République.

Les bêtises des vieux ados mal élevés de Charlie auraient pu recevoir un châtiment proportionné: un entartage, du goudron et des plumes, une fessée publique. Vous auriez scandalisé les bien pensants du régime et mis les rieurs de votre côté... Non? Je comprends: pour vous il ne s'agissait pas de galéjade

mais d'un point d'honneur. En ce cas, vous auriez pu provoquer les responsables en duel, à la loyale: «Charbonnier, sors de là, si tu es un homme!» Deux pistolets, deux témoins et, pour finir, un cadavre fumant sur le trottoir nous auraient renvoyés aux fastes de la gentilhommierie.

Malheureusement pour vous et pour nous, vos maîtres ne vous ont pas fait lire *Le Cid*, *Cyrano* ou *Les Trois mousquetaires*. Mauvaise éducation. Quand vous fréquentiez l'école, la pédagogie avait d'autres priorités que de vous faire aimer la littérature. Vous êtes nés dans un pays de très ancienne culture, le pays de Villon, de Molière, de Rameau, de Gauguin, de Camus, de Ravel, le vrai «cœur de la France»... et vous êtes restés profondément étrangers au génie de cette civilisation. C'est pourquoi vous avez été pires que des bêtes sauvages. Vous avez ajouté le désordre de votre barbarie à celui de notre décadence.

Veillez recevoir, chers djihadistes, mes salutations attristées,

Jean-Blaise Rochat

Eloge de l'emmental

Partout où, sur notre Terre, un peu d'herbe permet le pâturage d'animaux lactifères – chèvres nerveuses ou placides bovidés –, l'ingéniosité et le goût de l'homme ont créé des fromages. Il y en a des milliers de sortes dans des dizaines de pays et presque tous, chacun à sa manière, sont au moins des réussites, parfois des merveilles.

La gamme des bleus, du plus acide au plus parfumé, du plus séchard au plus crémeux, mérite à elle seule un bouquet d'éloges. Les pâtes molles flattent la langue et le palais et développent des senteurs parfois discrètement racées, voyez le brie, parfois violemment prenantes, goûtez l'époisses. Les pâtes dures, au sommet desquelles, à l'étranger, trône le parmesan, se fendent sous la dent avant de répandre leur saveur salée jusque dans les derniers recoins de votre bouche.

Chez nous aussi, que de splendeurs gustatives! Le schabziger qui, mélangé au beurre, se tartine sur les pommes de terre nouvelles en un mariage parfait. L'appenzeller, aux parfums de plantes mystérieuses, selon un secret plus jalousement gardé que le secret bancaire. La tête-de-moine qui ne développe sa saveur que grâce à la mécanique – civilisation jurassienne oblige. Les fromages d'alpage valaisans, dont la virile texture et le goût varient imperceptiblement, mais sûrement, du val de Bagnes à la vallée de Conches, et n'allez surtout pas les confondre!

Et bien entendu, pour nous autres Vaudois, tant d'excellents produits, et quelques miracles: la tomme de Rougemont qu'il vaut mieux boire que manger tant elle est coulante; le gruyère vieux, salé, friable, aussi long en bouche qu'un bon dézaley; et le vacherin de La Vallée, seigneur des combes jurassiennes, alliant de façon

inimitable la douceur et l'amertume, le parfum des hautes prairies et l'odeur du sapin.

Face à tant de magnificences, on est en droit de considérer que l'emmental est une erreur de l'artisanat fromager. La consistance, ni coulante, ni ferme, est vaguement caoutchouteuse; on mâche cette pâte mollement comme un ruminant mastiquant son herbage. Le goût... comment en parler puisqu'il n'en a point? Il est insipide, il est terne, il est morne; il ressemble à l'esprit d'un médiocre député agrarien des préalpes bernoises, dont on n'attend aucune parole savoureuse puisqu'il est plongé dans une infinie somnolence. L'emmental n'a rien pour lui. C'est un non-produit, dont le meilleur, c'est les trous.

Voilà ce que je pensais. Or je me suis ravisé. L'autre jour, j'avais l'estomac brouillé. Oh, rien de grave, pas de crampes, pas de vraies nausées, mais cet état indéfinissable où, sans se sentir mal, on ne se sent pas bien. J'étais un peu chose. Je cherchais dans un magasin d'alimentation, l'œil opaque et l'esprit absent, ce qui pourrait quand même me sustenter un peu. La viande? Trop agressive. Les légumes, à cuire à l'eau? Sans doute écœurants. La pâtisserie? Trop lourde. C'est alors que je le vois sur une étagère, l'emmental, inerte, jaunâtre, insignifiant, et j'ai compris qu'il m'attendait: je n'avais faim de rien, son néant même me comblait. A la maison, j'ai mâchonné quelques centimètres de cette gomme; mon estomac s'est un peu meublé, je me suis senti mieux et n'ai pas dû consulter. L'emmental, bienfaisant contre le mal-être digestif, devrait être remboursé par l'assurance-maladie.

Jean-François Cavin

La page des cultes

Depuis quelques semaines, une disparition agite les esprits: celle de la page des cultes dans l'édition du samedi du journal *24 heures*, page qui annonçait les services religieux du jour même et surtout du lendemain dimanche dans l'ensemble de notre Canton.

Nous avons tenté de comprendre les raisons qui ont poussé le quotidien vaudois à supprimer ces informations pratiques, qui donnaient une image synthétique de la diversité religieuse et confessionnelle du Pays de Vaud: cultes protestants, messes catholiques, services orthodoxes, évangéliques, méthodistes, en français ou en diverses langues étrangères, etc.

La presse écrite doit faire face à une évolution défavorable: concurrence des journaux gratuits et des moyens d'information électroniques, en particulier internet et les réseaux sociaux, diminution drastique des recettes publicitaires, baisse des chiffres du tirage et du lectorat.

Le journal *24 heures* n'échappe pas à cette tendance. Selon nos sources, son tirage a baissé de 10% entre 2007 et 2014, et le nombre de ses lecteurs a diminué de plus de 20% durant la même courte période. La suppression de la page des cultes, évidemment non rentable, répond sans aucun doute à des préoccupations d'ordre économique.

Cependant, la méthode utilisée par la rédaction du journal laisse songeur. Aucune information n'a été donnée aux lecteurs du journal. Les Eglises n'ont été prévenues que très tardivement. Selon notre expérience, les lettres de lecteurs qui protestent ne sont pas publiées. Le journal aurait-il quelque chose à cacher?

L'agence de presse protestante *Protestinfo* a mené l'enquête et interrogé Thierry Meyer, rédacteur en chef de *24 heures* (www.protestinfo.ch).

Selon lui, il est faux de prétendre que la population âgée sera prétéritée par la suppression d'une information que l'on peut trouver sur internet; c'est pour le moins discutable. Curieusement, M. Meyer justifie la présence dans le journal des horaires des cinémas par la difficulté à les trouver sur la toile. On ne peut s'empêcher de penser que les distributeurs de films ont su se montrer plus généreux envers le journal que les ecclésiastiques...

Un lecteur de *La Nation*, M. Jean-Frédéric Leuenberger, nous a fait part de plusieurs réflexions intéressantes sur ce sujet, dont voici deux extraits:

Si tout ce qui est information dans le journal et qui peut se trouver sur internet n'a plus de raison d'être écrit dans le journal, il ne va pas rester grand-chose!

[...] Cette page n'est pas indispensable parce qu'elle devrait donner des informations, mais parce qu'elle contribue au bien-être dans les esprits de notre société.

Selon nos informations, une pétition commence à circuler, pour demander à *24 heures* de rétablir la page des cultes. L'article de *Protestinfo* déjà cité signale qu'une telle pétition avait réuni 3'000 signatures et permis de rétablir la mention des Eglises évangéliques dans les journaux neuchâtelois en 2006. Un tel mouvement de masse est-il envisageable dans notre Canton?

L'individualisme, le matérialisme et l'égoïsme de la société moderne font de grands ravages. A leur manière, les Eglises chrétiennes contribuent à maintenir une vie communautaire et à rappeler les choses essentielles. S'ils rétablissent la page des cultes, les responsables du journal *24 heures* lui permettront de mieux jouer son rôle de «grand quotidien vaudois».

Antoine Rochat

Misère de l'abondance

«On n'a jamais manqué de rien», diraient presque tous les Vaudois nés après 1945. Ils n'ont souffert ni de la faim ni de la soif. Ils ont disposé d'un toit, de l'eau courante, de l'électricité. Dès les années huitante, la masse d'objets disponibles n'a cessé de croître. Les quinquagénaires sont à même de mesurer le progrès matériel effarant qui les a accompagnés durant leur vie.

Une abondance à peine imaginable règne.

L'abondance signifie qu'un grand nombre de produits, excédant les besoins, s'offrent à la convoitise des consommateurs. Elle se constate tout simplement le samedi matin dans n'importe quel marché du Canton. Les étals des bouchers regorgent de viandes succulentes, de volailles, de tripes, d'énormes pâtés en croûte; les vigneronnes donnent à déguster des crus nouveaux; des légumes et des fruits bien lustrés, des épices exotiques, des fromages, du beurre, de la crème donnent l'eau à la bouche. Nous vivons dans un pays où coulent le lait et le miel.

On ne peut s'opposer à l'abondance; fruit du travail de tous, elle manifeste l'efficacité et l'ingéniosité d'un peuple. De surcroît, elle est liée à la paix car on ne produit que le strict nécessaire quand les conflits civils font rage. Le «doux commerce» cher à Montesquieu tient la guerre à distance.

L'abondance ne va pas sans inconvénients. Elle relève de la quantité; on ne parle pas d'une amitié, d'un

amour, d'une beauté ou d'un talent «abondant». Comme le PIB (produit intérieur brut), elle ne s'applique qu'à ce qui se mesure, et ne touche pas l'essentiel d'une vie humaine, comme l'a rappelé en 1968 le sénateur des Etats-Unis Robert Kennedy, dans un discours à l'Université du Kansas resté célèbre.

On n'a pas besoin de l'abondance pour vivre bien, elle est au-delà des besoins, elle excite le désir. Elle tourne mal parfois. Chacun a entendu parler de l'épisode emblématique des «délices de Capoue» relaté par Tite-Live dans l'*Histoire romaine* au chapitre XXIII. En 216 avant J.-C., après avoir écrasé les troupes romaines à la bataille de Cannes, renonçant à foncer sur Rome apeurée, Hannibal décide de donner du repos à ses soldats et leur laisse durant l'hiver quartier libre à Capoue, ville du sud de l'Italie, *énervée par une longue prospérité*. Ils en sortiront au printemps, inaptes au combat: *Aussi l'on put voir qu'Hannibal n'avait pas la même armée lorsqu'il sortit de Capoue. Les Carthaginois revenaient presque tous embarrassés de femmes de mauvaise vie; et quand ils recommencèrent à habiter sous la tente, qu'ils retrouvèrent les marches et les fatigues de la vie de soldat, semblables à de nouvelles recrues, la force leur manquait aussi bien que le courage*. Les courtisanes, le vin, les mets choisis et les bains avaient eu raison d'eux plus sûrement que les rudes légionnaires.

**L'opulence ramollit
notre volonté,
nous livrant sans
défense à l'adversité.**

Plus modestement, nous nous souvenons de notre école d'officier interrompue quelques jours par les libations de fin d'année. Cette pause pourtant très brève aviva les difficultés de la semaine d'endurance, fixée au tout début de janvier.

L'abondance est ambivalente. Pour la produire, il faut de l'ascétisme. Nous savons bien que nos ancêtres ont peu joui de la prospérité qu'ils avaient contribué à créer. Le travail fut leur vie, comme les inscriptions sur leurs tombes l'attestent parfois. A cause de l'insouciance engendrée par le bien-être, nous oublions de constituer des réserves pour les temps difficiles.

Plus étonnant encore: l'abondance empêche les jouissances raffinées. Les participants de notre camp de Valleyres en font chaque année l'expérience. Les dîners délicieux les assoupièrent et ils en deviennent incapables de savourer la musique magnifique qui accompagne le café...

Il faut être fort pour créer l'abondance, fort pour en jouir. Et la force



Pas de prophète sur la route

Assez parlé de *Charlie Hebdo* et de la Banque nationale suisse. Tour-nons la page et abordons des choses moins tragiques. Par exemple: le prix particulièrement élevé de certaines prestations en Suisse et les dangers liés à certaines caricatures.

LE COIN DU RONCHON

Ceux d'entre vous qui persistent à adopter un comportement déviant en possédant une voiture individuelle savent en effet que le Service des automobiles et de la navigation de l'Etat de Vaud – chargé, comme son nom l'indique, de s'assurer que notre Canton soit toujours à flot – nous a adressé en janvier ses vœux de début d'année, vœux qui, en l'occurrence, se résumaient à un seul: que nous payions la taxe d'ici fin février. Pour justifier un tarif manifestement non aligné sur le cours de l'euro, la facture était délicatement accompagnée d'un prospectus intitulé *La bonne conduite pour les nuls*¹. Nous sommes heureux d'apprendre ainsi que l'Etat, en plus de nous prendre pour des pigeons, nous considère aussi comme des nuls. Et même comme des vraiment très nuls, si l'on en juge par le contenu, qui semble s'adresser à nous comme si nous étions des gamins de quatre ans batifolant sur des tracteurs à pédales.

Tout ce que l'administration compte de linguistes distingués, de

s'acquiert par les exercices répétés et les privations volontaires. Aussi se voit-on contraint de fuir l'abondance pour conserver les qualités qui ont présidé à son édification.

De nos jours, l'opulence favorise une sorte de malheur à multiples facettes, constitué par ce qu'on appelle les «addictions»: on consomme jusqu'à plus soif, on entasse, on accumule, on collectionne, on aligne les conquêtes, en finissant par éprouver non du plaisir, mais de l'angoisse et du dégoût.

Nous ne pouvons souhaiter le retour de la pénurie, il a fallu trop d'efforts pour y échapper. Cependant l'opulence ramollit notre volonté, nous livrant sans défense à l'adversité. C'est sous son règne que de maîtres nous devenons esclaves.

Que faire?

Le remède consiste peut-être dans l'autolimitation volontaire prônée en son temps par un Soljenitsyne, dans un monachisme sévère, dans la souffrance qu'impliquent toutes les pratiques extrêmes qui fleurissent (sports et aventures), dans les soucis liés à la création d'une entreprise ou à l'entretien d'une famille nombreuse.

Jacques Perrin

† Constantin de Charrière

Un de nos plus anciens membres, fidèle de toujours, nous a quittés. Il est décédé à Denens le 21 janvier dernier, à l'âge de 94 ans révolus. Il repose au cimetière communal à côté de son épouse, décédée en 2006.

Ingénieur réputé, il a poursuivi sa carrière avec une totale indépendance. Ceux qui l'ont connu et fréquenté ont été frappés par son indépendance d'esprit, sa finesse et une originalité extrême dans sa démarche intellectuelle. C'était un profond méditatif (ce qui ne l'empêchait pas d'être très aimable et sociable) qui, philosophiquement parlant, cherchait sa voie hors des sentiers battus et de la banale logique courante, ignorant tous les poncifs.

C'est dans ce sens qu'il a écrit un ouvrage plus que frappant, on pourrait dire renversant, intitulé *Le futur antérieur*¹ où il entend démontrer, avec les conséquences qui en résultent, que le futur précède le passé. On pourrait difficilement trouver là une filiation à un courant de pensées quelconque. Tout au plus avouait-il son admiration pour le philosophe Gonseth, accessible à peu d'esprits.

L'originalité de M. de Charrière s'est aussi manifestée dans la conception de sa maison en béton,

où il vivait à l'ouest du village. On peut la voir lors d'une promenade bien qu'elle soit maintenant noyée dans la verdure. Le soussigné a eu le privilège d'y être invité plus d'une fois et de recevoir du maître des lieux des explications sur la signification symbolique de cette conception (à commencer par cette entrée qui est comme un sous-sol, avec des gros gallets symbolisant le commencement du monde, et de volumes diminuant, puis l'escalier montant à ce que l'on croit être l'étage alors que c'est le rez par le jeu de la dénivellation). Lorsqu'on est à la salle à manger ou au salon, on ne sait pas de prime abord si l'on est dehors ou dedans, la grande baie vitrée donnant au nord sur le gazon et juste après un mur extérieur en béton. Cette «construction» (comme le lui disait le syndic du village) demeure comme le témoignage, outre son livre, d'un esprit «hors normes».

A sa fille, à ses deux fils et à leurs descendants, nous adressons nos condoléances. Nous cultiverons sa mémoire.

Alexandre Bonnard

¹ Constantin de Charrière, *Le futur antérieur – Essai sur la face cachée du temps*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2002.p